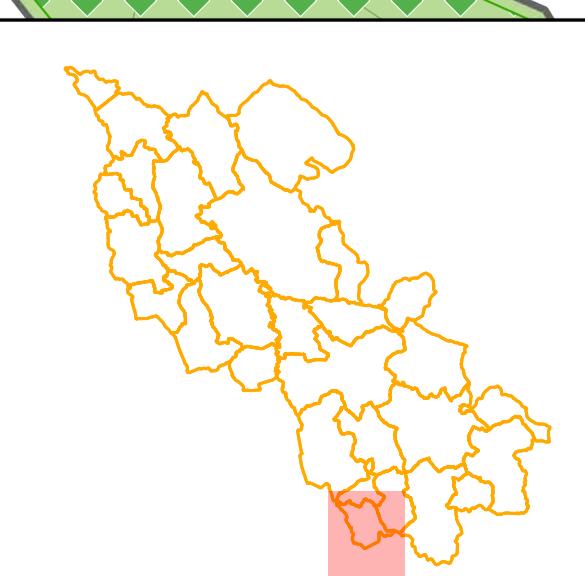


PLU COMMUNAUTE DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS -32

3.2-Règlement graphique - Commune de CAZAUX-VILLECOMTAL
PLU APPROUVE
par délibération du Conseil Communautaire
le 15/12/2025



Légende :

ZONES

■ Zone urbaine

■ Zone à urbaniser ouverte

■ Zone à urbaniser fermée

■ Zone naturelle

■ Zone agricole

PRÉSCRIPTIONS

■ Emplacement réservé

■ Ensemble patrimonial à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 CU)

■ Ensemble patrimonial à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 CU)

■ Ensemble boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 CU)

■ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

■ Emplacement réservé

■ Ensemble patrimonial à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 CU)

■ Ensemble patrimonial à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 CU)

■ Ensemble boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 CU)

■ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Echelle : 1/5000e

0 250 500 m